

Procès-verbal de la commission de quartier du 28 avril 2015

Heure : 18h15 → 21h15

Lieu : Plaine de Liverpool, salle polyvalente (antenne de quartier du CQD Compas)

Présences :

Membres : Katrien Ruysen (Commune d'Anderlecht, Service Prévention), Rosario Butera (habitant, rue de Liverpool), Caroline Dominé (habitante, rue de la Bougie), Michel Lange (habitant, rue Abbé Cuyllits), Nathalie Bockstal (habitante, rue de Liverpool), Karima Sofi (habitante, rue Docteur de Meersman), José Ortigosa (secteur associatif et scolaire, Centre Pablo Iglesias), Magali Pratte (secteur associatif et scolaire, Université Populaire d'Anderlecht), André Hermans (secteur économique, Hôtel Van Belle), Marja Alaert (Tracé Brussel) et Nicolas de Beer (Région).

Non-membres invités : Marie de Jaer (ULAC-CRU), Adrien Lenoble (Commune d'Anderlecht, Service Économie), Erika Houtreille (ULAC-CRU), Simon Minled (Bouldeneige), Floriane Laine (Commune d'Anderlecht, Service Jeunesse FR), Marwan Zoueini (Musique plurielle asbl), Mohamed Boho (Rezolution asbl) et Mallorie Michotte (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine).

Animation et compte-rendu : Stéphane Hiligsmann (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine) et Eric De Swaef (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine).

Ordre du jour :

1. Règlement d'ordre intérieur de la Commission de quartier « Compas » ;
2. État d'avancement des opérations immobilières ;
3. Rapport d'activités 2014 des opérations socio-économiques suivantes :
 - a) Coordination ISP (insertion socio-professionnelle) et plateforme « employeurs » (Commune d'Anderlecht, Service Économie) ;
 - b) ISP via rénovation des logements communaux (ULAC asbl) ;
 - c) Tente mobile (Bouldeneige asbl) ;
 - d) Cureghem Street Zone (Commune d'Anderlecht, Service Jeunesse FR) ;
 - e) Vivre en musique (Musique plurielle asbl) ;
 - f) The New Rezolution (Rezolution asbl) ;
 - g) Antenne de quartier (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine) ;
 - h) Budget participatif (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine) ;
 - i) Fête de quartier (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine).

Compte-rendu :

1. Règlement d'ordre intérieur de la Commission de quartier « Compas »

Les différents articles sont passés en revues.

Les membres estiment que la convocation doit être envoyée plus d'une semaine à l'avance. Il est convenu de le faire au moins deux semaines à l'avance.

Il n'y a pas d'autres remarques, le règlement adapté en séance est donc adopté.

2. État d'avancement des opérations immobilières

Achat de l'ancienne imprimerie Desmedt (rue de Liverpool 66-70) et réaménagement en équipement socio-culturel (Beliris et Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine)

Les négociations sont toujours en cours avec le propriétaire et Beliris qui devrait subventionner l'achat à 100 %.

En principe, l'avis de marché devrait être inscrit à l'ordre du jour du Conseil communal du 25 juin 2015/

Contrairement à ce qui était prévu au départ, Bruxelles Environnement ne financera pas l'aménagement d'un parc dans la partie centrale du site tant que l'ensemble des tronçons du parc de la Sennette n'auront pas été acquis par les pouvoirs publics. Si ces travaux ne sont pas intégrés au programme du CQD Compas, il est donc probable qu'ils soient finalisés un certain temps après l'inauguration des autres aménagements prévus sur le site.

Réaménagement du rez-de-chaussée du n°20 de la rue de la Poterie en crèche de grande capacité (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine)

L'avis de marché pour l'étude a été approuvé par le Conseil communal du 23 avril 2015. Il doit encore être approuvé par la Tutelle (délai de 30 jours).

En principe, l'avis de marché sera publié dans le courant du mois de juin.

Achat du n°4 de la place Lemmens et réaménagement du rez-de-chaussée en local associatif (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine)

La Commune est propriétaire du bien depuis peu. Elle l'a acheté à 385.000 €.

Un appel à candidatures a été lancé afin de désigner un exploitant. La date et l'heure limite pour l'introduction des candidatures est le 18 mai à 10 h.

Achat du n°44 de la rue Abbé Cuyllits et revente à un promoteur « social » (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine)

Dès que le bien aura été acheté, un marché de promotion de travaux sera lancé afin de désigner un promoteur « social » pour la construction d'un habitat solidaire (≈ 8 logements).

Un accord a pu être trouvé avec le propriétaire sur le montant de la transaction mais l'achat ne pourra pas se faire si le budget de l'opération n'est pas revu à la hausse.

Vu que le site est réputé pollué, il faut également réaliser une étude de sol avant de pouvoir l'acheter.

Aménagement d'un jardin de toiture au n°1-21 de la place Lemmens (ULAC)

L'objectif est d'offrir aux habitats solidaires du quartier une extension au local communautaire existant à cette adresse.

Au regard des dernières études, le budget réservé à l'opération (250.000 €) est trop

mince.

Il est proposé de remplacer ce projet par l'aménagement d'un local communautaire à l'angle Haberman-Broyère.

Les avantages de cette option sont les suivants :

- local indépendant de l'habitat solidaire existant au n°1-21 de la place Lemmens (d'autres habitats solidaires vont être développés à terme dans le quartier) ;
- création d'un nouveau logement au n°1-21 de la place Lemmens (appartement 4 chambres actuellement utilisé comme local communautaire) ;
- coût modéré (90.000 €), ce qui permettrait d'augmenter le budget d'autres opérations du CQD Compas.

Une habitante suggère que le volet potager collectif prenne place dans la pépinière de la Rosée (Rue de la Rosée 14A).

La Commune précise qu'il n'y a plus d'exploitant officiel pour ce lieu. Un appel à candidature a été lancé pour en trouver un nouveau (même date et heure limite que pour le n°4 place Lemmens). Si un projet de jardin collectif revoit le jour à cet endroit, tous les habitants du quartier seront invités à y participer.

Étude pour le réaménagement de l'espace public entre Clemenceau et Delacroix (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine)

Le Collège vient de désigner Suède 36 pour la réalisation de cette étude.

Aménagement d'une mini-déchetterie au n°14A de la rue de la Rosée (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine)

Le service Propreté, qui gèrera l'équipement, est en train d'affiner le programme en partenariat avec Bruxelles Propreté.

3. Rapport d'activités 2014 des opérations socio-économiques suivantes

Cureghem Street Zone (Commune d'Anderlecht, Service Jeunesse FR)

L'objectif est de mettre en place un espace dédié à la pratique des arts/sports urbains (graffiti, skateboard...). En attendant qu'il soit créé (il devrait prendre place dans l'ancienne imprimerie Desmedt), des activités sont organisées dans divers lieux du quartier. Le public cible est les jeunes de 13 à 26 ans.

En août, un stage de skateboard a été organisé au stade Charles Vander Putten dont la location est gratuite pour les asbl.

En septembre, un atelier de skateboard a été organisé dans le cadre de court-circuit, la fête d'ouverture du festival Kanal playground.

En décembre, un stage multi street art fin a été proposé aux jeunes du quartier.

L'information relative à ces événements a été diffusée via les associations du quartier, le

journal communal (Anderlecht Contact), le site Internet communal (www.anderlecht.be) et la page facebook du Conseil des jeunes.

Le projet n'a pu se développer comme prévu à cause du manque de moyens humains et des retards pris dans l'acquisition de l'ancienne imprimerie Desmedt.

Floriane Laine ne travaillera plus pour la Commune à partir du 1er mai. On ne sait pas encore qui va la remplacer.

Un festival des arts urbains sera probablement organisé dans le courant de l'année 2015.

Coordination ISP (insertion socio-professionnelle) et plateforme « employeurs » (Commune d'Anderlecht, Service Économie)

Le but est de faire sortir des deux réseaux dont il est question des projets novateurs afin d'améliorer le taux d'emploi dans le quartier.

Le chargé de projet n'est pas entré en fonction en 2014 comme prévu à cause :

- de la clause suspensive de la Région (levée le 15 mai 2015 suite à l'envoi des précisions demandées) ;
- du manque de moyens humains pour effectuer le recrutement ;
- du désistement du candidat retenu suite à la première procédure de sélection ;
- du préavis presté par la personne retenue suite à la deuxième procédure de sélection.

Le chargé de projet a commencé la mission début 2015 et a déjà rencontré une trentaine d'acteurs du quartiers.

Dans le périmètre, il y a trois acteurs ISP au sens strict mais d'autres organismes vont être impliqués dans le projet, les associations qui travaillent avec les jeunes en particulier.

Une base de donnée avec les projets ISP est enrichie au fil des rencontres.

Un comité de pilotage va être constitué afin de sélectionner les projets à soutenir. Dans le comité, il y aura des employeurs, des représentants communaux, des habitants, des associations...

Pour l'axe employeur, le chargé de projet va, en partenariat avec Euclides qui porte également un projet dans le cadre du CQD Compas, rencontrer les chefs d'entreprises du quartier.

L'Hôtel Van Belle a été contacté hier par Euclides mais n'a pas encore eu le temps de répondre à la sollicitation. Il attend d'avoir des précisions sur le projet avant de se prononcer sur son intérêt. Il a des contacts avec d'autres employeurs du quartier mais ça ne se fait pas de façon systématique. L'Hôtel Van Belle génère près de 22 emplois. Il est en train de s'agrandir, quelques emplois en plus devraient être créés. Les employeurs cherchent en règle générale à recruter de la main d'œuvre local car cela permet notamment d'améliorer la ponctualité des travailleurs. Toutefois, cela ne semble pas possible dans tous les secteurs. Dans les années 70-80, la plupart des employés de l'Hôtel Van Belle habitaient dans le quartier.

ISP via rénovation des logements communaux (ULAC asbl)

Un chef d'équipe a été engagé au mois d'octobre. Il forme par le travail 2 à 3 personnes engagées par le CPAS (« articles 60 »).

Depuis son engagement, 13 logements ont déjà pu bénéficier d'interventions (mise en peinture, travaux de plomberie, remplacement de sanitaires...)

En 2015, il y aura notamment un chantier d'isolation au n°1 de la rue Abbé Cuylits. Des portes ouvertes seront organisées.

Un budget supplémentaire est demandé pour le soutien technique offert par le CRU et le maintien en fonction du chef d'équipe jusque fin 2017.

Tente mobile (Bouldeneige asbl)

Le but est de faire venir les mamans et les enfants du quartier sur la place Lemmens les mercredis après-midi pendant l'été.

Il n'a pas été possible de mobiliser les mamans en 2014. Une des raisons évoquées est le non financement du projet « Bouldeneige » (formation de jeunes aux métiers de l'animation socio-culturelle) qui devait soutenir le lancement de l'opération « Tente mobile ».

Toutefois, des animations pour les enfants (cours de boxe, ateliers de dessin...) ont été proposées sur la place et ont rencontrés un certains succès. Le projet est principalement porté par un animateur qui habite dans le quartier. La qualité de son travail est soulignée. Il n'y a pas eu d'incidents mis à part une friction avec la police suite à l'affichage d'un drapeau palestinien.

En juin, des animations avaient été proposées dans le cadre de l'inauguration de la plaine de Liverpool et, après l'été, plusieurs activités ont été organisées, notamment une fête d'Halloween.

Les jeunes animateurs (une quinzaine) ont dû être payés (50 € / personne / semaine) et cela a fait exploser le budget. Heureusement que d'autres sources de financement ont pu être trouvées.

Si le budget de l'opération n'est pas revu à la hausse, il ne sera plus possible de proposer des activités sur la place Lemmens. Il faudrait 32.000 €/an en plus pour ce faire. Cela correspond au coût d'un animateur à mi-temps et aux frais de fonctionnement inhérents à ce type de projet.

Une habitante explique qu'il serait dommage de délocaliser le projet, la place Lemmens doit être prise en main.

Il conviendrait peut-être de repenser le défraiement des volontaires.

Vivre en musique (Musique plurielle asbl)

L'objectif est d'apprendre le français via le chant.

Une cinquantaine de personnes ont suivis les ateliers en 2014.

Les ateliers se font au CAF (Euclides), à l'UFLED et à l'Institut Marius Renard.

Il n'y a pas encore eu de spectacles. Il n'est pas facile de mobiliser les apprenants pour des représentations publiques.

Il serait intéressant de valoriser le travail réalisé par une présence sur le podium de la fête de quartier.

The New Rezolution (Rezolution asbl)

L'objectif est d'aider les jeunes du quartier à s'émanciper. Le mercredi après-midi, différentes activités sont proposées pour développer leur potentiel : photographie, collage, graffiti, DJing, beat making, écriture...

Le subside du contrat de quartier a permis d'engager un animateur afin de renforcer l'action. C'est le seul employé de l'association, les autres encadrants sont bénévoles.

En juin, le Festival Mixtus a été organisé sur le site de l'abattoir avec d'autres associations locales. Près de 600 personnes sont venues voir des talents locaux se produire sur scène.

Un voyage éducatif en Amérique du Nord (« Back in the Dayz ») a été proposé. Le BIJ (Bureau International Jeunesse) a soutenu le projet.

Le projet « Portaide » est évoqué. Il a permis d'offrir un shooting photo aux familles (200 inscriptions).

Plusieurs habitants s'étonnent de ne pas avoir eu l'information. Il est précisé que la communication a été orientée vers les bénéficiaires du CPAS. Il est prévu d'organiser à nouveau cet événement pendant la période de Noël. La communication sera élargie.

Rezolution cherche à mobiliser plus de jeunes du quartier, les adolescents en particulier. En 2015, des week-ends aventures vont être organisés afin d'attirer de nouveaux jeunes et de renforcer la cohésion du groupe.

Antenne de quartier (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine)

La présentation commence par une invitation à participer. Des cartons sont distribués aux personnes présentes afin qu'elle partage ce que leur évoque le concept de participation.

Voici les idées communiquées par les habitants :

- vivre aux mieux ;
- avancer ;
- s'intéresser à son quartier ;
- être heureux ;
- tisser des liens ;
- rencontres ;
- vivre en musique.

Une certaine nostalgie se dégage des interventions. Avant, il y avait plus d'activités (une bibliothèque par exemple) et de liens entre voisins.

L'antenne est un lieu d'information et de réunion pour le contrat de quartier.

La responsable de l'antenne de quartier est entrée en fonction en avril et le lieu a été inauguré en juin (en même temps que les nouveaux aménagement de la plaine).

Des permanences sont organisée tous les mercredis.

Voici les principales dépenses réalisée avec le budget de l'antenne :

- élaboration d'une maquette du quartier pour aider les habitants à mieux comprendre les opérations immobilières ;
- rémunération de la chargée de projet ;
- organisation d'animations dans le cadre de l'inauguration de la plaine ;
- nourriture et boissons pour les réunions.

Lorsque l'antenne sera connectée à Internet, plusieurs porteurs de projet viendront ponctuellement y travailler.

Budget participatif (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine)

Il s'agit d'un budget dont la gestion est confiée aux habitants. Le projet est géré par la responsable de l'antenne qui a suivi plusieurs journées de formation spécifiques.

Aucune dépense n'a été réalisée en 2014 mais un règlement a été élaboré en partenariat avec les habitants et les autres acteurs du quartier à l'automne.

Les priorités définies pour les projets sont les suivantes : convivialité, propreté, mobilité, et éducation permanente.

Début 2015, un appel à projet a été lancé et 5 projets retenus :

- organisation de repas du monde (UFLED) ;
- actions de sensibilisation à la propreté (KIK) ;
- aménagement d'un parc temporaire sur une friche du quartier (Tine et Charlotte, deux habitantes) ;
- élaboration d'un journal de quartier avec les habitants (Infor-femmes) ;
- embellissement de la place Lemmens (Mapuche Urbano).

Une vingtaine d'habitants de différents profils ont participé à la sélection. Pour rappel, c'était ouvert à tous

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a approuvé les choix de l'assemblée de sélection et un acompte va être versé aux porteurs.

Le mardi 16 juin, le lancement des projets sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale de quartier.

Fête de quartier (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine)

Un soutien financier (près de 5000 €) et organisationnel a été apporté à la fête de quartier. Ce budget a permis d'organiser plus d'activités.

La chargée de mission participation propose de fusionner les trois projets participatifs et d'y ajouter une nouvelle dimension : l'exploitation du potentiel pédagogique de la plaine de Liverpool. Il s'agit d'un terrain idéal pour sensibiliser au développement durable : plantation d'arbres fruités, potager collectif, poulailler...

Une habitante intervient pour souligner que le quartier est risqué pour les poules. Elles risquent de disparaître.

Les deux animateurs qui travaillent à la Plaine, dont un habite le quartier, ont marqué de l'intérêt pour le projet de poulailler.

Près de 100.000 € en plus sont demandés pour la nouvelle mouture du projet.

Plusieurs membres de la commission de quartier souhaiterait que la plaine soit ouverte le dimanche.

Le fonctionnaire de prévention explique que la Commune manque de moyens pour la surveiller le dimanche. Une personne coûte le double le dimanche et on s'expose à du vandalisme si aucun encadrant n'est présent. Les gardiens de la paix pourraient ouvrir le lieu mais il faudrait qu'un habitant le surveille.

Un budget pourrait être octroyé pour l'engagement d'un mi-temps en plus.